

Le 27 juin 2024

Grand cycle de l'eau : zoom sur les travaux en cours

BONS-EN-CHABLAIS / BRENTHONNE

Depuis le 17 juin 2024, Thonon Agglomération a entrepris des travaux sur la RD 903, entre les communes de Bons-en-Chablais et Brenthonne. Ce chantier vise la reprise et l'extension des réseaux, dans le cadre du projet d'aménagement de voirie (piste cyclable et sécurisation) porté par les deux communes.

Eau potable :

- Remplacement de réseau d'eau potable par un réseau de 300 ml

Eaux usées :

- Création d'un réseau d'eaux usées de 320 ml

Eaux pluviales :

- Renouvellement et extension d'un réseau d'eaux pluviales de 340 ml

Défense incendie :

- Remplacement de 2 poteaux d'incendie

Durant toute la période de travaux, la circulation sera gérée par alternat, pour une durée prévisionnelle de douze mois.

D'un coût total de 318 688 € HT, ce chantier est financé par Thonon Agglomération et une subvention a été accordée par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 40 400 €.

MASSONGY

Depuis le 26 juin 2024, des travaux sont menés conjointement par la commune de Massongy pour ce qui concerne la reconstruction et l'aménagement de la route de Ballaison (RD 225), et par Thonon Agglomération pour ce qui concerne la reconstruction du réseau d'eau potable et d'assainissement.

Les travaux engagés par Thonon Agglomération, concernent principalement :

Eau potable :

- La création d'un bassin de rétention/infiltration

Eaux usées :

- Changement de tous les tampons

Eaux pluviales :

- Renouvellement du réseau et mise en conformité de 15 branchements

Défense incendie :

- Renouvellement d'un poteau incendie

La commune a planifié ces travaux sur une période estimée de deux ans et demi, avec des fermetures ponctuelles par sections selon l'avancement.

D'un coût total de 259 406 € HT, ce chantier est financé par Thonon Agglomération et une subvention a été accordée par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 57 000 €.

PERRIGNIER

A partir du 8 juillet 2024, Thonon Agglomération va entreprendre des travaux sur la route de la Gare (RD 135), pour la section comprise entre le chemin du Coucou et la carrosserie à Perrignier, afin de réaliser une mise en séparatif des réseaux d'assainissement pour limiter le rejet direct d'eaux usées dans le milieu naturel par temps de pluie.

Eaux usées :

- Création d'un réseau d'eaux usées sur 530 mètres

Eaux pluviales :

- Création d'un réseau d'eaux pluviales sur 155 mètres
- Création d'un bassin de stockage et d'infiltration des eaux pluviales d'un volume de 26m³

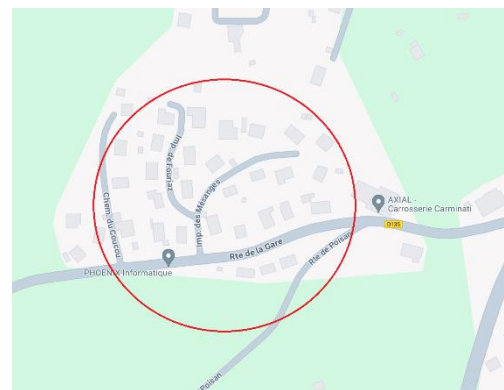
Eau potable et défense incendie :

- Réfection de 22 branchements
- Remplacement de 2 poteaux d'incendie

La durée prévisionnelle des travaux est de huit mois environ.

Pour permettre le bon déroulé du chantier, **des restrictions de circulation et de stationnement s'appliqueront :**

- Route de la Gare : route barrée du 08/07/24 au 30/08/24, avec un itinéraire de déviation commun aux véhicules légers et poids lourds par la route du Petit Lac sur les communes de Lully et de Perrignier.
- Impasse du Fouriaz et Impasse des Mésanges : circulation fortement perturbée pour les riverains du lotissement de la Bandière.



D'un coût total de 858 559 € HT, ce chantier est financé par Thonon Agglomération et une subvention a été accordée par le Département de la Haute-Savoie à hauteur de 268 235 €.

CONTACT PRESSE : Caroline BLONDET

Service communication

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-blondet@thononagglo.fr